

Identification du poste		Informations administratives	
Intitulé du poste	Directeur délégué Parcours Autonomie (H/F)	Cadre d'emplois	Attaché
Direction	Direction des Solidarités Humaines (DSH)	Grades	Tous les grades
Service	Direction déléguée Autonomie - Maison Départementale de l'Autonomie (MDA)	Métier	Responsable de service action sociale ou médico-sociale
Cellule / COR / Collège / Secteur		Groupe de fonctions	A2 (N3)
Résidence administrative	Le Puy en Velay	Sujétions spéciales	Non
Type d'emploi	Titulaire ou contractuel	NBI	Oui : 25 points (N°10) Encadrement d'un service administratif comportant au moins vingt agents
		Temps de travail	Complet

DEFINITION

Au sein de la Direction déléguée Autonomie, la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) regroupe l'ensemble des services départementaux en charge des politiques en faveur des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de leurs aidants. Elle constitue un guichet unique d'accueil et d'information, garantissant une réponse adaptée, lisible et équitable sur tout le territoire.

Placée sous l'autorité de la Directrice déléguée Autonomie, à laquelle il rend compte de son activité, le Directeur délégué Parcours Autonomie assure le pilotage de l'ensemble des services intervenant dans la chaîne usager (accueil, instruction, évaluation, mise en œuvre des décisions), dans une logique de fluidité des parcours, harmonisation des pratiques et sécurisation des dispositifs. Il contribue à la mise en œuvre opérationnelle des politiques de l'autonomie, en garantissant la qualité du service rendu aux usagers et l'équité de traitement sur l'ensemble du territoire.

DESCRIPTION DES ACTIVITES ET TACHES
Management :

- Encadrer et coordonner les chefs de service intervenant sur l'ensemble de la chaîne usager
- Animer les réunions internes sur le périmètre métier (groupe projet cadres de la MDA, Réunion Autonomie, ...) et le gestionnaire de projet informatique
- Favoriser la montée en compétences des encadrants et accompagner les équipes dans les évolutions des métiers et des politiques publiques
- Assurer, si nécessaire, l'intérim sur des postes de chefs de service

Pilotage de l'activité et des moyens :

- Suivre l'activité des services et piloter les indicateurs associés
- Identifier les points de tension et mettre en œuvre les actions correctives nécessaires
- Contribuer au pilotage des moyens humains et financiers en veillant à l'adéquation entre ressources, charge d'activité et priorités de service
- Produire des analyses d'activité et proposer des ajustements organisationnels pour améliorer la performance et la qualité du service rendu

Qualité, harmonisation et sécurisation des pratiques professionnelles :

- Piloter la démarche qualité de la MDA et structurer les référentiels communs
- Garantir l'harmonisation des pratiques professionnelles et l'équité de traitement des usagers à l'échelle départementale
- Renforcer les dispositifs de contrôle interne afin de sécuriser juridiquement et financièrement les procédures et les paiements

Conduite de projets :

- Accompagner la mise en œuvre des évolutions réglementaires impactant les services et les métiers
- Piloter ou suivre les projets métiers et les évolutions des systèmes d'information concourant à l'amélioration du parcours usagers
- Contribuer à la déclinaison opérationnelle des orientations stratégiques du Schéma Départemental de l'Autonomie (SDA) et du Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA)

COMPETENCES REQUISES

Niveau requis : Bac +5 - Filière Droit / Sciences politiques / Administration publique / Management des organisations / Politiques sociales / Gestion ou finances publiques

Compétences techniques

- Dispose d'un permis de conduire en cours de validité
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et des politiques publiques de l'autonomie (PA/PH)
- Maîtrise du cadre réglementaire social et médico-social et de l'environnement partenarial
- Expérience confirmée en pilotage opérationnel de services et en conduite de projets
- Connaissances en gestion publique (budgétaire, comptable) et en contrôle interne
- Capacité d'analyse, de synthèse et de communication écrite et orale

Compétences transversales

Organisationnelles :

- Piloter une activité multi-services dans une logique de parcours
- Structurer et harmoniser des pratiques à l'échelle d'une organisation
- Déployer des outils de pilotage et de suivi de la performance

Personnelles :

- Faire preuve de rigueur, de méthode et de fiabilité
- Capacité d'arbitrage et de décision
- Capacité d'adaptation dans un environnement en évolution
- Faire preuve de discrétion professionnelle

Relationnelles :

- Fédérer et accompagner une équipe, en valorisant les compétences et en accompagnant la montée en compétences.
- Travailler en transversalité forte
- Porter une communication claire, structurante et mobilisatrice

ORGANISATION PERMETTANT L'EXERCICE DES MISSIONS

- Nom de la personne responsable : Directrice de la Maison de l'Autonomie
- Relations fonctionnelles :
 - Collaboration avec les chargés de mission (articulation stratégie / opérationnel)
 - Relations avec les partenaires sur les sujets métiers
- Niveau d'intégration dans une équipe : En équipe

AUTONOMIE

Haute

SPECIFICITES DU POSTE

- Organisation du temps de travail : Poste à temps complet
- Territoire d'exercice : Département
- Des déplacements professionnels sont à prévoir, principalement au sein du Département, et ponctuellement à l'échelle régionale ou nationale, dans le cadre de partenariats, de groupes de travail ou de représentations institutionnelles.